

Maussane les Alpilles, le 17 septembre 2015.

INFORMATION AU PUBLIC

Le **Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles** se réunira en séance publique :

Mercredi 23 septembre 2015 à 18 heures 00
Salle d'Honneur de la Mairie de Saint Rémy de Provence

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. Election du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire en date du 23 juillet 2015
3. Décisions du Président
4. Conclusion du Contrat Régional d'Equilibre Territorial et demande de subvention au Conseil Régional PACA entrant dans ce cadre
5. Subvention complémentaire versée à l'Amicale des employés communaux de Saint Rémy de Provence
6. Subvention complémentaire versée à Initiative Pays d'Arles
7. Groupements de commandes CCVBA – communes relatifs aux travaux des branchements et petits aménagements sur réseaux d'assainissement
8. Modalités de remboursement des frais de branchements d'assainissement pour le compte de tiers
9. Insertion de clauses sociales dans les marchés publics
10. Permissions de voirie et redevances d'occupation du domaine public dues par les opérateurs de télécommunication
11. Harmonisation de la participation pour le financement de l'assainissement collectif sur le territoire communautaire
12. Enquête publiques relatives aux zonages assainissement des communes
13. Approbation du projet de zonage assainissement de la Commune de Mas-Blanc des Alpilles
14. Création d'un poste permanent à temps complet de rédacteur territorial (instructeur ADS)
15. Création d'un poste contractuel à temps complet d'assistante de gestion administrative (1 an renouvelable)
16. Création d'un poste permanent à temps complet de chef de service de police municipale principal de 1^{ère} classe territorial
17. Création d'un poste contractuel à temps complet : schéma de mutualisation (6 mois renouvelables)
18. Création d'un poste contractuel à temps complet : mission audit fiscal (6 mois renouvelables)
19. Questions diverses

Le Président



Hervé CHERUBINI

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président
Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles
2, avenue des écoles - 13520 Maussane les Alpilles
Téléphone 04 90 54 54 20 - Télécopie 04 90 54 54 16 - bienvenue@ccvba.fr